**Zeitschrift:** Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

**Band:** 47 (1983) **Heft:** 185-186

**Artikel:** Encore sur les dénominations du sillon

Autor: Straka, Georges

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-399737

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 20.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## ENCORE SUR LES DÉNOMINATIONS DU SILLON

Dans mon article sur les dénominations romanes du sillon, paru dans le dernier fascicule de la *RLiR* (t. 46, 1982, 231-251), il s'est glissé une erreur sur laquelle mes collègues G. Tuaillon et J.-C. Bouvier ont bien voulu attirer mon attention et, bien qu'elle n'influe en rien sur mes conclusions (pp. 246 sqq.), je m'empresse de la rectifier pour rendre justice à nos atlas régionaux qui sont, dans l'ensemble, une œuvre précieuse, remarquablement réussie. Je profiterai de l'occasion pour ajouter quelques réflexions supplémentaires sur les dénominations en question dans le domaine galloroman.

1º A la p. 244 de l'article cité, j'ai écrit : « Quatre atlas régionaux (ALMC 889 et 973, ALLy 47 et 145, ALB 273 et 274, ALCB 255) révèlent, dans l'Est, depuis le Massif Central jusqu'au Nord de la Champagne, une aire, aujourd'hui coupée en deux à travers la Bourgogne, où, en regard de raie « tranchée », sillon a pris, en partant de l'acception « billon, ados » [conservée dans l'Ouest, ALG 249, ALO 156, ALIFO 100, ALN 67], le sens de « planche (de labour) » (ALLy), « bande de terre labourée » (ALMC), « groupe de raies » (ALB et ALCB), « champ » (ALCB). D'autres atlas régionaux n'ont pas tenu compte de la différence entre « sillon » et « billon » et donnent un seul terme, qui est presque toujours un descendant de \*r ĭ c a (ALP 288, ALJA 269, ALFC 174, ALLR 497) ».

Or, trois atlas parmi ces derniers n'ont pas, comme je le croyais, une seule carte, celle de « raie », mais bel et bien deux, comme ceux de la première série citée, et distinguent, eux aussi, deux concepts, celui de « sillon » au sens français, c'est-à-dire « tranchée ouverte par la charrue » (généralement raie; ALFC 174, ALJA 269, ALP I 288, cartes utilisées dans mon article), et celui de bande de terre entre deux sillons, c'est-à-dire « ados, billon, planche de labour . . . », cf. ALFC 280, ALJA 301, ALP II 315. Sur ces cartes, on retrouve, entre autres termes, de nombreux représentants de \*s e l j-, dans des aires pourtant plus réduites que dans les domaines situés plus à l'Ouest et représentés par les atlas du Massif Central, du Lyonnais, de la Champagne, et même de la Bourgogne.

Dans l'ALFC, Mme Dondaine a donné à la carte 280 le titre de 'sillon' (entre guillemets, ce qui est important), comme Mgr Gardette (cartes 47 et 48) et Pierre Nauton (c. 973), et explique ce concept en reprenant avec raison le commentaire de Gardette: « Avant de semer, on divise, la plupart du temps, la terre en planches parallèles de largeur identique. En français régional, ces planches portent assez souvent le nom de 'sillons'. Faute de mot français qui exprime cette réalité paysanne, nous les appellerons 'sillons'. [...] C'est le plus souvent la largeur que peut ensemencer un semeur dans un trajet aller et retour. Pour délimiter les 'sillons', le semeur compte donc ses pas ou le nombre de raies de labour et plante, comme jalon, une branchette dans la raie qui marque la limite du 'sillon' » (¹). Tout est donc parfaitement clair dans l'ALFC et je ne m'explique pas comment la carte, dont il vient d'être question, a pu échapper à mon attention.

Le cas de l'ALJA est moins simple. Dans cet atlas, outre la carte la raie (c. 174), on ne trouve ni 'sillon', ni aucune autre carte susceptible d'évoquer, par son intitulé, les concepts de billon, de planche de labour, de groupe de raies (cette dernière définition, tout à fait acceptable, figure chez Taverdet, ALB 274). Cependant, en parcourant la table des cartes à la recherche d'un 'sillon' ou billon, etc., on est arrêté par le titre obscur de la carte 301 : marquer les largeurs ; une largeur. On se demande quel peut être le sens de largeur. En effet, le mot largeur comme terme d'agriculture ne figure nulle part, dans aucun dictionnaire de la langue française (Littré, DG, Robert, PRobert, GLLF), ni dans le Dictionnaire d'agriculture et des sciences annexes (2), ni dans Mistral (s.v. larjour et trave(r)s), ni dans Duraffour, Glossaire des patois francoprovençaux (1969) (3), ni non plus parmi les régionalismes de France dans les Documents sur les français régionaux présentés par G. Tuaillon et P. Rézeau (4). Il est vrai que cette carte fournit à deux points la réponse  $larj\grave{c}(r)$  (points 3 et 28), mais cela ne justifie pas l'emploi, dans l'intitulé, de ce terme dont personne ne semble connaître

<sup>(1)</sup> Chez Nauton, ALMC 973 délimiter le 'sillon'; (un) 'sillon', on lit : « le mot ne désigne pas 'une raie de labour', mais 'une bande de terre labourée', délimitée par des fiches de paille, de genêt, etc., que le paysan ensemence, la moitié à l'aller, la moitié au retour ».

<sup>(2)</sup> Ouvrage publié par l'Agence de coopération culturelle et technique, avec la collaboration du Conseil International de la Langue Française, Paris, 1977.

<sup>(3)</sup>  $N^{\circ}$  8892 où, entre autres sens des descendants de \*s e l j-, on trouve « largeur de terre semée d'un geste », mais non « largeur » tout court.

<sup>(4)</sup> C.N.R.S., Institut de la Langue française, Nancy [1983].

en français aucun sens agricole. D'autre part, en marge de cette carte, on lit: « Afin de semer régulièrement, le paysan divise son champ labouré en largeurs de 3 ou 4 mètres qu'il délimite au moyen de fiches de paille, branchages . . . », or cette explication est un condensé de celle que Gardette a donnée de 'sillon'. En outre, sur cette carte, on relève, en prolongement de celles de Gardette et de Nauton, les formes sèyõ, siyõ, sèlõ, etc., et comme, de plus, les auteurs renvoient eux-mêmes à l'ALLy 47 'sillon' et à l'ALMC 973, ainsi qu'à l'AIS 1419 la porca, il est évident qu'il s'agit du même concept que le 'sillon' clairement défini par Gardette. Pourquoi vouloir à tout prix remplacer ce que nos prédécesseurs ont bien fait — bien décrit et bien défini — par des explications moins claires et des termes obscurs ? (5)

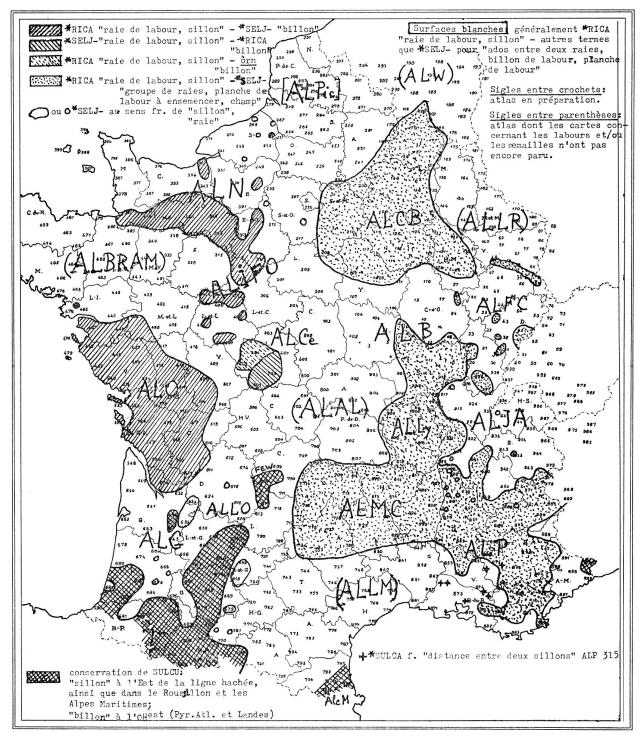
Enfin, l'ALP donne, en plus de la carte *la raie* (t. I, c. 288), une carte intitulée *le sillon* (t. II, c. 315), mais sans guillemets et sans aucune explication, de sorte qu'on est en droit de se demander s'il ne s'agit pas du sillon au sens français de « tranchée, raie » (6) plutôt que de la réalité paysanne que Mgr Gardette avait appelée *le 'sillon'* (entre guillemets). Pourtant, les auteurs renvoient, eux aussi, à l'ALLy 47 et à l'ALMC 973 (7), et comme dans la plus grande partie du domaine apparaissent de nouveau, en prolongement de l'ALMC 973 et de l'ALJA 301, des dérivés de \*s e l j-, on ne peut ne pas en conclure que là encore, *le sillon* de l'ALP est en fait *le 'sillon'* de Gardette, de Nauton, de Colette Dondaine.

En outre, en marge de cette carte, les auteurs de l'ALP, qui est aussi un excellent ouvrage, ont repris, à la suite de l'atlas de J.-B. Martin et G. Tuaillon, le concept *une largeur* en l'expliquant toutefois par

<sup>(5)</sup> Cette remarque ne diminue naturellement en rien la valeur de l'ALJA que Mgr Gardette a reconnue dès la parution du premier volume (RLiR 36, 1972, 322 sqq.). On sait que « M. G. Tuaillon en a fait le plan, préparé le questionnaire, commencé et poursuivi un grand nombre d'enquêtes; sous sa direction, M. J.-B. Martin a terminé les enquêtes, préparé les cartes, surveillé la calligraphie et le tirage » (Gardette, ib., p. 323). Or, le Questionnaire (Univ. des Langues et Lettres, Grenoble, 1972-1973, p. 28, ligne 13), rédigé par G. Tuaillon, porte une largeur d'ensemencement, ce qui, rappelant la définition de Duraffour (ci-dessus, n. 3), est autrement compréhensible que le titre amputé de la carte.

<sup>(6)</sup> Mais alors pourquoi, en plus de cette carte, aurait-on établi la carte 288 la raie? Car, dans la terminologie française, sillon et raie sont des synonymes, v. Dictionnaire d'agriculture cité ci-dessus, note 2.

<sup>(7)</sup> Par conséquent les renvois à l'AIS 1418 il solco et à l'ALG 248 sillon sont à remplacer par AIS 1419 la porca et ALG 249 billon.



« Sillon, raie de labour » et « billon, planche de labour » d'après les Atlas linguistiques régionaux de la France.

« distance entre deux sillons » (8) et en réunissant, sous cet en-tête, des termes intéressants, souko, sauko (aboutissements du fém. \*s ŭ l c a) à 7 points, la vesano (cf. mfr. versaine « terre préparée pour la semence », prov. vessano « espace qu'un semeur peut semer en un pas », etc., v. FEW 14, 307 b) à 4 points, la vakado (probablement p.p. du verbe vaca « couper le blé au travers des sillons » Mistral; mfr. vaquer « ne pas être cultivé (de terres) » FEW 14, 94 a) à 3 points, la lardjur (qu'on ne connaît pas en français avec un sens agricole, v. ci-dessus, ainsi que FEW 5, 186 b-187 a) à un seul point (p. 165 où l'on n'a d'ailleurs obtenu aucun équivalent de sillon).

Ainsi nos atlas régionaux donnent l'impression que, dans la partie Est du pays, depuis la Provence et le Massif Central jusqu'à la Champagne, on est en présence d'une opposition « raie » — « planche de labour » (= 'sillon' au sens défini par Gardette), tandis que du côté Ouest du domaine galloroman, de la Gascogne à la Normandie, dans la mesure où les atlas ont livré les dénominations en question (9), la raie s'oppose au billon (ALG 249, ALO 156, ALCe 248, ALIFO 100, ALN 67); à l'Est et à l'Ouest, il ne s'agit donc pas vraisemblablement de réalités identiques, ni de la même façon de labourer. Gardette a bien noté que là « où on laboure à billons, on n'a pas besoin de 'sillonner'. Chaque billon forme un 'sillon', dont les limites se voient facilement » (ALLy 48). Rappelons aussi, pour tirer les choses au clair, que, d'après Littré, billon est une « bande de terre élevée par la charrue au-dessus du niveau environnant » et « formé par deux ou un plus grand nombre de tranches adossées » (10), tandis que la planche, en tant que terme d'agriculture (sous 7°), est un « espace de terrain ordinairement plus long que large, séparé des parties environnantes par une bordure, une allée, des fossés, une raie de charrue, etc. [...] Labour en planches est synonyme de labour à plat, la planche différant du billon en ce que le centre

<sup>(8)</sup> Mais sillon en quel sens ? De même, au lieu de distance (sur ses acceptions v. TLF 7, 321), ne vaudrait-il pas mieux dire terrain, bande de terre, espace ?

<sup>(9)</sup> On attend la parution imminente d'un nouveau volume de l'ALBRAM dont l'auteur m'annonce une intéressante moisson de désignations des réalités paysannes qui nous occupent dans le présent article.

<sup>(10)</sup> Définition de Séguy, ALG 249 : « La crête de terre levée par la charrue et qui sépare deux sillons ». Définition du TLF 4, 514 b : « léger exhaussement de terre plus ou moins large, borné par des sillons profonds et formé par la réunion de plusieurs ados à l'aide d'une charrue à version unique » ; par ext. : « ados entre deux sillons ». Dict. d'agriculture : « ados formé par deux dévers » [= inclinaison, pente, cf. TLF 7, 105 a].

de la planche n'est pas bombé ». L'ALIFO, qui est un atlas remarquable, semble être le seul à avoir relevé dans son domaine, en regard de « raie (de labour) » (c. 89), deux concepts qui lui sont opposés, l'un de « billon (pour planter ou semer) » (c. 100), l'autre de « planche (de labour) » (c. 94); sur les deux cartes qui les représentent, on retrouve, à côté d'autres termes, parfois aux mêmes points (points 22, 33, 37, 50, 70), celui de sèyõ, siyõ (11).

2º En général, les atlas ont groupé les mots désignant la raie de labour et le billon en deux cartes, et comme ces deux réalités sont complémentaires, résultant toutes les deux de l'action de labourer, on s'attendrait à les trouver réunies, l'une à la suite de l'autre, comme dans l'AIS (t. VII, 1418 il solco «sillon, Furche», et 1419 la porca « planche, billon, Ackerbeet, Furchkamm »). Parmi nos atlas, l'exemple de l'AIS a été suivi par l'ALG 248 sillon, raie et 249 billon, ainsi que par l'ALB 273 raie de labour et 274 un groupe de raies. Brigitte Horiot, ALO 156, a même réuni, avec raison, à mon avis, les dénominations des deux concepts, « le billon ; la raie », sur une même carte parfaitement lisible et claire (12), tandis que Marie-Rose Simoni-Aurembou a eu, me semble-t-il, des raisons valables, relevant de la suite logique des concepts cartographiés, de ne pas placer ses trois cartes, 89 raie (de labour), 94 planche (de labour) et 100 billon (pour planter ou semer), l'une après l'autre, mais elles figurent — et c'est ce qui importe surtout — toutes les trois dans un même chapitre consacré à la charrue et aux labours.

Au contraire, dans la plupart des atlas où, en regard de la raie, apparaissent des concepts comme « planche de labour », « bande de terre labourée », « planche de terre à ensemencer » ou, si l'on préfère, 'sillon' entre guillemets (ALLy, ALMC, ALP, ALJA, ALFC, mais non l'ALB), les deux cartes sont séparées et figurent dans des chapitres différents : la raie dans « labours et instruments aratoires » (ALMC) ou « charrue et labours » (ALLy, ALFC), ou « travaux des champs, outils » (ALP), ou encore « les cultures ; entretien du sol » (ALJA), etc., tandis

<sup>(11)</sup> Sur la carte ci-jointe je ne distingue pas ces deux sens, car ce qui m'intéresse c'est essentiellement le maintien du signifiant \*s e l j- avec n'importe laquelle de ses anciennes significations en regard du français commun sillon « tranchée de labour ».

<sup>(12)</sup> Bourcelot, lui aussi, ne donne, dans l'ALCB 255, qu'une seule carte, mais elle est consacrée uniquement au « sillon » (au sens français), où \*r i c a recouvre totalement le domaine, tandis que la note concernant le 'sillon' au sens de « groupe de raies » se lit dans la marge de cette carte.

que le 'sillon', c'est-à-dire « bande de terre labourée », « planche de labour », dans les chapitres tels que « semailles » (ALJA), « céréales : semailles et moissons » (ALLy), « céréales : la moisson » (ALFC), « céréales, moisson et battage » (ALMC), ou encore « travaux des champs ; moissons » (ALP). Cette séparation des deux concepts n'est pas due au hasard et on la justifie en faisant valoir que le concept de « raie » se rattache au travail du laboureur, alors que celui de 'sillon' « bande de terrain labourée, planche de labour » intervient dans le travail du semeur (¹³). Ainsi, il y a lieu de conclure probablement, à la suite de cette analyse des données des atlas, que, d'un côté, à l'Ouest, « tranchée » et « crête de terre » sont des notions complémentaires du champ conceptuel de « labours », tandis que, de l'autre côté du pays, à l'Est, « tranchée » s'oppose à « planche de terre à ensemencer », et chacune de ces deux notions entre dans un autre champ de concepts, les labours d'une part et, d'autre part, les semailles.

3º Dans mon premier article, j'ai déjà dit que, pour désigner la tranchée creusée par la charrue, on employait presque partout dans l'espace galloroman les aboutissements de \*rīca. A quelques points seulement — qui sont moins nombreux que ne le laissait supposer l'ALF 1234 — les atlas régionaux relèvent seillon, sillon, venu du français général, par ex. l'ALG à 16 points, l'ALLy à 1 point (à côté de raie), l'ALJA à 2 p., l'ALP à 5 p., l'ALCe à 2 p., l'ALN à 4 p., etc. (sur la carte ci-jointe, points et aires encerclés). Parmi les autres dénominations, peu nombreuses d'ailleurs, on a relevé par ex. lése,  $r \acute{a} \epsilon \acute{e}$ ,  $r \acute{e} v \acute{e} t s a$ ,  $p l \tilde{a} s$ (ALJA), lan, tur, kurado (ALLO) et, surtout, en Gascogne et jusqu'au Languedoc Occidental, des aboutissements du lat. sulcu (suk, sòk, sòt, cf. ALG, ALLO; FEW) (14). En revanche, les dénominations de l'ados, du billon, ou de la planche de labour, sont, à côté du terme primitif seillon, sillon, beaucoup plus nombreuses et variées; dans les cartes de nos atlas, elles recouvrent la plus grande partie de l'espace laissé en blanc sur la carte ci-jointe. Dans les Pyrénées Atlantiques et dans les Landes, c'est ce sens qu'a pris suk, et c'est encore avec un sens

<sup>(13)</sup> Pourtant, l'opposition « tranchée » — « terre surélevée le long de la tranchée » ne se limite pas à la culture des céréales. Mme Simoni-Aurembou précise avec raison que les billons sont « pour planter ou semer », et Littré, s.v. planche 7°, donne, comme exemples, une planche d'oignon, de salade.

<sup>(14)</sup> Sur la nouvelle carte ci-jointe, l'aire de sulcu a été prolongée vers le Nord grâce aux renseignements aimablement fournis par Xavier Ravier (v. notre article, note 58).

semblable de « distance entre deux sillons » (v. ci-dessus) que l'ALP nous révèle à sept points du Sud-Ouest de son domaine le subst. fém. souko ( $^{15}$ ).

J'arrête ici mon commentaire des cartes de nos atlas régionaux. Mon but n'était pas d'entreprendre un examen des divers concurrents galloromans de s ŭ l c u, de \*r ĭ c a et de \*s e l j- dans l'un ou l'autre des sens qu'ils peuvent avoir, mais ce travail pourrait être intéressant et sera à faire quand tous les atlas régionaux seront achevés et qu'ils nous auront livré tous les matériaux nécessaires.

Strasbourg.

Georges STRAKA

<sup>(15)</sup> A d'autres points \*r ĭ c a a les deux sens, comme aussi au Sud-Est du domaine de cet atlas et dans une entaille dans la partie orientale des Basses-Alpes. Il en est de même à d'autres endroits de la Galloromania.